

DEPARTEMENT DU FINISTERE

COMMUNE DE PLOUIGNEAU

Centre Communal d'Action Sociale de PLOUIGNEAU

*_*_*_*_*_*_*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

OBJET :

**15 – Budget
Primitif 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le sept avril à neuf heures,
la Commission Administrative du Centre Communal d'Action
Sociale dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire en
mairie, sous la présidence de Madame HUON Joëlle.

Etaient présents :

Mmes HUON Joëlle, BURLLOT Maëla, GUYOMARC'H
Jeanne, LE GOFF Brigitte, LE HOUEROU Rollande,
LE SCORNET Georgette, QUERE Monique
Mrs BOUDROT Christophe, DELEPINE Johny,
DUVAL Daniel, JAOUEN Michel, JOUETRE Robert, SIMON
Alain

Date de convocation

31 Mars 2023

Nombres de membres

En exercice : 17
Présents : 13
Votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Absents : Mme RABANY Fabienne, Mrs ARSON Guillaume,
LE TUPPE Christophe

Pouvoir : Mme COLAS Odette a donné pouvoir à Mme
LE GOFF Brigitte

Secrétaire de séance : Mr SIMON Alain

*Monsieur DUVAL Daniel propose à l'assemblée d'adopter le
budget primitif 2023 du CCAS comme suit :*

Dépenses de fonctionnement : 58 000.00 €

Recettes de fonctionnement : 58 000.00 €

Dépenses d'investissement : 28 724.00 €

Recettes en investissement : 28 724.00 €

Décision du Conseil d'Administration : Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme
A Plouigneau le 14/04/2023
La Présidente du CCAS
Mme HUON Joëlle

